

# LE JOURNAL DES SCAVANS.

DU LUNDY 6. AVRIL MDCCLXXII.

*RELATION DES DIFFERENTES ESPECES DE PESTE que reconnoissent les Orientaux, des precautions & des remedes qu'ils prennent pour en empêcher la communication & le progrès, & de ce que nous devons faire à leur exemple pour nous en préserver & nous en guérir; par M. l'Abbé Gaudereau, Prêtre, Docteur en Théologie, Directeur de la Maison des nouveaux Catholiques, & Interprète du Roi pour les Langues Orientales, ci-devant Missionnaire Apostolique & Consul de France en Perse. A Paris, chez Jacques Quillau, rue Galande. 1721. Vol. III 12. pp. 134.*

**L**es différentes especes de peste que l'Auteur de cette relation dit être reconnues par les Orientaux, quoique cependant il ne l'assure pas, avertissant qu'il parle seulement d'après les conjectures qu'il a faites là-dessus dans les corrections qu'il a eues touchant cette maladie, se réduisent à celles qu'établit Paracelse, qui en suppose de quatre sortes, l'une terrestre, l'autre aqueuse, l'autre, aérienne, & l'autre ignée. Sur quoi l'on peut voir Paracelse dans son *Livre de posttitate*; la différence qu'il y a ici, c'est que l'Auteur de la relation n'a pas spécifié la peste ignée; mais de la manière qu'il y parle de celle de l'air, qu'il fait venir aussi des éclairs & des tonnerres, il y a de l'apparence qu'il

a confondu ensemble ces deux fortes de peste, qui effectivement peuvent être regardées comme une même espèce. Il s'étend sur l'explication de ces pestes, il dit en premier lieu, que la peste aérienne est causée par les vapeurs grossières qu'exhalent certaines terres enfoncées que les vents & le Soleil ne visitent presque jamais. En second lieu, que la peste aquatique n'a d'autre principe que des eaux dormantes qui se corrompent par les chaleurs de l'Eté, Que cette peste aquatique est fort commune en Asie dans les lieux marécageux; Que dès les premiers tems elle a régné en Egypte à cause de certains lacs produits par les grandes inondations du Nil, desquels s'élevent des vapeurs dangereuses: Que dans la suite, une partie de ces inondations ayant été détournées dans la Méditerranée par des canaux souterrains qu'un Roi d'Egypte fit creuser, le Pais fut exempt de cette maladie pendant un grand nombre d'années, mais que depuis près de trois cens ans que les Turcs se sont rendus maîtres de l'Egypte, ces canaux étant tombés en ruine par la négligence des Turcs, la peste y est revenuë comme auparavant, à cause des lacs qui ont recommencé, & qui ont donné lieu à de nouvelles vapeurs corrompues.

Ce que dit là l'Auteur paroît vraisemblable; mais il se trompe sur la date du tems où les Turcs ont envahi l'Egypte. Ce Pais n'ayant passé sous leur domination qu'en 1517. ce qui arriva sous Selim I. du nom leur Empereur, lequel fit pendre Tomumbey dernier Sulsan d'Egypte, & se rendit maître du Caire en l'année que nous venons de dire. Victoire, pour le remarquer en passant, à laquelle il ne survêquit pas long-tems, étant mort trois ans après d'un charbon pestilentiel à l'épine du dos. On voit par là qu'il n'y a d'aujourd'hui que deux cens quatre ans que l'Egypte est aux Turcs, & par conséquent, qu'il y a au plus deux cens ans que les inondations excessives du Nil ont recommencé dans ce Pais & ont donné lieu au retour de la peste: les canaux qui évacuoient ces eaux ne s'étant pas détruits tout d'un coup, mais peu à peu, ce qui a dû

aller à quelques années, si toutefois il est vrai que les canaux en question ne soient tombés en ruine que par la négligence des Turcs, comme le suppose notre Auteur; car il y a bien de l'apparence que les Mammelus, en la possession desquels étoit l'Egypte depuis 267. ans lorsque les Turcs l'envahirent, ne furent pas plus zelés conservateurs des anciens travaux qu'ils trouverent dans ce País.

L'Auteur dit en troisieme lieu, que la peste aérienne est causée par des vapeurs qui se forment des mêmes exhalaisons que ces tourbillons empoisonnés, que l'Écriture appelle dans Ezechiel & dans Jeremie, vents brûlans & pestiferés: & après plusieurs observations il remarque, que quelque difference qu'il se trouve entre la nature de ces trois sortes de peste, les précautions que prennent contre elles les Orientaux, sont presque toujours les mêmes: il commence par celles que prennent les Persans, dont les principales consistent, 1°. dans le soin qu'ils ont d'élever à la chute des eaux, qui par la fonte des neiges coulent des montagnes, de fortes digues & de hauts terranchemens qui en détournent, quand ils veulent le cours naturel, qui les jettent dans des canaux plus ou moins élevés selon la pente ou la hauteur des plaines, & qui les coupant en une infinité de ruisseaux, leur font produire dans le País autant de bien par leur division, qu'elles y pourroient faire de mal par leur assemblage; 2°. dans leur diligence à dessécher par le moyen des canaux souterrains, les marais que forment malgré eux dans leurs plaines les eaux des pluies & les sources naturelles; 3°. dans la police de leurs Villes; 4°. dans la netteté de leurs maisons; 5°. dans la propreté qu'ils observent sur leurs personnes.

Les Villes de Perse (dit l'Auteur) ne sont pas communément belles; mais en récompense elles sont plus saines qu'en aucun autre País du monde. C'est l'expression de l'Auteur, à laquelle nous n'avons pas voulu toucher; les habitans de ces Villes ignorent absolument ce que cest que peste, fievres malignes & maladies locales, ils en attribuent la principale raison à la mul-

ritude de certains arbres élevés qu'ils appellent *ibendards*, & qu'ils multiplient tellement dans leurs jardins, leurs places, & leurs ruës, que leurs Villes paroissent de loin des forêts. L'Auteur dit que ces arbres sont ceux que nous appellons en Latin *Platanus*, sur quoi nous avertissons que l'arbre nommé en Latin *Platanus*, est celui qu'on nomme en François du nom de Plane. Les Persans tiennent pour certain que ces arbres ont la vertu de purifier l'air & les eaux, & d'empêcher dans les lieux où ils sont plantés, toute infection & toute influence nuisible à la santé de l'homme. Notre Auteur qui paroît le croire comme les Persans, dit pour confirmer leur opinion : » qu'aussi l'expérience fait » voir que dans les Villes méridionales où ces arbres ne » peuvent subsister à cause de l'extrême chaleur, la peste » y régne aussi bien que dans la Turquie & l'Arabie ; au » lieu que jamais elle n'a pénétré dans les Provinces tempérées où ces arbres se plaisent & vivent, à ce qu'on assure, des quatre cens ans. » Il est difficile de ne pas faire sur ce raisonnement de l'Auteur, une reflexion qui est, que si la peste régne dans les Villes méridionales où l'excessive chaleur empêche ces arbres de subsister, il y a toute apparence que c'est plutôt à cause de cette chaleur même dont le propre est de dessécher le sang & de l'épaissir, qu'à cause de l'absence de ces arbres.

C'est un fait attesté par un grand nombre de Voyageurs très-dignes de foi, que les Orientaux ne croient point la communicabilité de la peste, que quand un pestiféré est mort, on vend aussitôt ses meubles, ses hardes & ses habits à l'enchère, sans les faire passer par aucune cérémonie de désinfection, que chacun achète sans crainte ce qui l'accorde, le fait emporter chez soi, & s'en sert aussitôt. Notre Auteur paroît dans un sentiment différent, & il pousse la chose jusqu'à avancer que les Orientaux craignent même que les chevaux qui viennent de lieux où est la peste, ne la communiquent par leur transpiration. Il ajoute à cela que les caravannes qui arrivent en droiture des lieux soupçonnés, n'entrent jamais dans les Villes. Mais nous

remarquons là-dessus que ni les caravannes qui arrivent d'endroits soupçonnés, ni les autres, n'entrent jamais dans les Villes en quelque tems que ce soit & de quelques lieux qu'elles viennent, & qu'ainsi la raison que l'Auteur apporte n'est pas la véritable. Les Orientaux ont encore d'autres motifs qui ne concernent nullement la contagion, ainsi qu'on l'apprend de divers Voyageurs. Notre Auteur est si plein de l'idée de la contagion qu'il y raporte presque tout. Il fit jeter dans la mer un tapis de laine qu'il avoit apporté de Perse, & sur lequel un Capucin étoit mort de peste à Trebifonde. Ce tapis resta un jour entier dans la mer, puis fut exposé au soleil pendant long-tems. On assura à notre Auteur qu'il ne devoit rien craindre; ranimé par ces paroles, il se servit du tapis; mais il eut bien-tôt lieu, à ce qu'il dit, de se repentir de son imprudence & de sa témérité, ce sont ses termes. » J'expérimentai (ajoute-t-il) que la malignité de la peste avoit résisté également & au sel de la mer & à l'ardeur du soleil, que malgré l'un & l'autre, elle étoit demeurée inhérente à mon malheureux tapis, & qu'il en étoit pénétré, & de telle sorte, que pour avoir quelques jours après marché dessus, nus pieds, il me sortit un charbon de peste sous la plante du pied droit. » Voilà ce que raconte très-sérieusement l'Auteur. Nous laissons aux personnes raisonnables à juger d'une telle histoire, & nous passons aux préservatifs qu'il enseigne contre la peste. Il paroît fort approuver, que tous les matins en s'habillant on s'attache sous les aisselles deux crapeaux qui ayent été séchés au soleil pendant l'Été. Il dit bonnement que la malignité dont préservent ces crapeaux pendant la peste, paroît visiblement, en ce que de secs & plats qu'ils sont quand on les met, on les voit amollis & enflés quand on les quitte. Cette reflexion paroît singulière à ceux qui savent qu'en quelque tems que ce soit que l'on porte des crapeaux sous les aisselles, l'humidité de ces parties fait enfler les crapeaux sans qu'on soit malade ni qu'il régné aucun mauvais air. Après ce préservatif l'Auteur conseille ici

de se frotter les narines avec quelques gouttes de vinaigre, où ait infusé pendant quinze ou vingt jours une poignée de rhuë, & de mordre de tems en tems quelques petits morceaux de racine d'angelique. » Voilà le préservatif (dit-il) » avec lequel j'ai affronté toutes les especes de peste qui » régnerent en Asie, & si la précipitation avec laquelle je » fus obligé de m'embarquer à Trebifonde, ne m'avoit pas » fait oublier de m'en pourvoir, il y a apparence que je » n'aurois pas été plus susceptible de peste sur mer que sur » terre.

Des préservatifs, l'Auteur passe aux remedes qui sont familiers aux Orientaux. Il met de ce nombre le jus de citron avalé dans du bouillon, l'ail pilé avec des noix, la sauge, la rhuë, le melon d'eau, &c. Il ajoute que les remedes de ces Peuples ne consistent ni en purgations, ni en saignées; mais uniquement dans des potions & des cordiaux, ce sont ses paroles. Il s'étend sur les différentes especes de ces cordiaux, & il finit par des observations sur le besoard artificiel & sur le besoard naturel, lesquelles ne renferment rien de particulier. Cet Auteur a de fort bonnes intentions, comme on le peut voir dans sa Préface. Il seroit à souhaiter que ses lumieres égalassent son zèle. On lui doit toujours sçavoir beaucoup de gré du dessein qu'il a eu de se rendre utile.

---

*Addition à l'Errata du IX. Journal de cette année.*

Page 141. ligne 12. inflammations invétérées, lisez inflammations interieures.